

**EVALUATION DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2013 DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, TRAVAIL ET
DE LA SECURITE SOCIALE (MFPTSS)**

ACTIONS PREVUES	REALISATIONS
<p>➤ Mise en œuvre du Programme National de Réforme Administratif (PNRA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des Guichets Uniques Provinciaux (GUPs). Les Cinq provinces pilotes (Ngozi, Muyunga, Gitega, Mwaro et Bururi) disposent déjà des infrastructures nécessaires du GUP. C'est dans le cadre d'approcher les services du citoyen. Des mémorandums d'entente entre le Ministère de la Sécurité publique, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale et les Gouverneurs vont permettre l'octroi à l'intérieur du pays du passeport, de laissez passé, l'extrait du casier judiciaire, le permis de conduire et d'autres services connexes ; ✓ L'étude sur la reconversion post carrière est mise en œuvre dans le cadre de la reconversion professionnelle des chauffeurs. Les 21 chauffeurs volontaires (c'était 22 chauffeurs mais un est décédé) ont été formés à divers métiers (plomberie, mécanique et, électricité, etc.) en gardant leurs droits salariaux et des frais de déplacement en plus et vont également bénéficier des indemnités de rupture de contrat de 1000.000fbu comme cela a été fait pour ceux qui n'étaient pas candidat à la formation ; ✓ Réseau généralisé de la Fonction Publique : installation de l'antenne Vsat de base terminée ; installation du réseau local Grand Bureau terminé ; interconnexion de 3 bâtiments publics (Centre Informatique, Grand Bureau et Building des Finances) par fibre optique déjà réalisée. Interconnexion par Vsat réalisée pour 4 provinces pilotes ; infrastructures en place dans le cadre des guichets uniques provinciaux ; ✓ Politique salariale du secteur public (PSSP) : le travail du consultant international a été adopté avec des changements structurels comme la suppression des primes et indemnités à intégrer dans la structure des salaires et garder uniquement une prime de performance, les balises à mettre en proposant les minimas et maximas pour les salaires des Administrations personnalisées de l'Etat utilisant le budget de l'Etat, proposition aussi de l'expert international de 4 scénarios de grille de salaire dont un scénario favori de l'expert international suivant la situation macroéconomique du pays et un 5^{ème} scénario proposé par les syndicalistes en dehors de la politique.

<p>-Dans le cadre de la Gouvernance administrative :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le logiciel OPEN PRH est fonctionnel et a pu permettre de rendre insignifiant le nombre de fictif et le budget perdu de l'Etat à cet effet, surtout dès le 1 Avril 2013 avec l'immatriculation unique : 7 doubles salaires identifiés avec double immatriculation ; remboursement des salaires indûment perçus et extourne au trésor public d'un montant total de 43.095.597 fbu pour fonctionnaires déserteurs et décédés. ✓ Le décret mettant en place les organes du Comité National du Dialogue Social (CNDS) est signé. Désormais, dans le cadre du tripartisme (7 représentants des travailleurs, 7 représentants des employeurs et 7 représentants du Gouvernement) avec un président du CNDS. La prévention des conflits, des études sur des questions récurrentes dans le monde du travail et la résolution de ces conflits pourront être optimales. Un secrétariat exécutif permanent va être fonctionnel pour gérer au quotidien ces questions existentielles du travail ; ✓ Amélioration de la satisfaction des usagers de la Fonction Publique : période de traitement de dossiers dans les services de la Direction Générale de la Fonction Publique, pas dépasser 30 jours sauf des dossiers irréguliers ; ✓ Calcul des arriérés pour 705 cas des ayants droits des fonctionnaires victimes de la crise de 1972 pour un montant de 844.710.267 Fbu. Le paiement effectif se fait au courant de cette année 2014 avec un échelonnement sur 2 ans pour les ayants droits. Le Ministère continuera de traiter les nouveaux dossiers.
<p>➤ Dans le cadre du travail du travail décent</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une enquête nationale sur la main d'œuvre au Burundi a été effectuée et continue sur terrain dans tout le pays. Cela va permettre au pays d'avoir des statistiques actualisés sur le chômage, les emplois, les entreprises en fonction, les qualifications, les formations de la population burundaise. Cela aidera le pays dans la planification en rapport avec l'éducation et les opportunités d'emplois en adéquation Formation-Emploi ; ✓ Promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture (Bubanza et Ngozi) comme provinces pilotes. L'activité a démarré en Avril 2013 et 20.000 emplois vont être créés ;

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un Forum des Etats Généraux de l'emploi a été organisé en dates du 30 septembre au 2 octobre 2013 à Ngozi ; ✓ Un document de la Politique Nationale de l'Emploi a été élaboré ; ✓ Réglementation des travailleurs étrangers : le montant de la taxe perçue a été augmenté et s'élève à 125.307.657 fbu en décembre 2013.
<p>➤ Renforcement et extension de la couverture de la protection sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une Commission Nationale de Protection Sociale (CNPS) présidait par son Excellence Monsieur le Président de la République a vu le jour. Elle permettra à la population à sortir progressivement de la pauvreté et à prendre en charge le risque social et les soins de santé via des mutuelles de santé pour les soins de santé, les associations et coopératives pour le développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR), en vu d'améliorer les moyens de subsistance de la population ; ✓ A cet effet, des organes multi sectoriels et multi dimensionnels ont été mis en place par décrets présidentiels. Il s'agit entre autre du Comité National de Protection Social composé par 11 Ministres et du Comité Technique impliquant les PTF ; ✓ Un secrétariat Permanent de la CNPS a été mis en place l'année écoulée et remplace d'une manière effective dès 2014 la Direction Générale de la Protection Sociale du MFPTSS ayant la protection sociale en charge. Le travail sera effectif jusque dans les provinces via le comité Provincial de protection sociale dirigé par le gouverneur et le comité communal de protection sociale dirigé par l'administrateur ; ✓ Vulgarisation de la PNPS dans 12 provinces du pays et distributions par la même occasion de 2400 Cartes d'Assistance Médicales (CAM) pour 2400 ménages des vulnérables.

PERSEPECTIVES POUR L'ANNEE 2014

ACTIONS PREVUES	REALISATIONS
<p>➤ <i>Mise en œuvre du Programme National de Réforme Administratif (PNRA)</i></p> <p>-Gouvernance administrative</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Extension et opérationnalisation des GUPs dans les 12 provinces non pilotes et ajout des nouveaux produits, entre autres les services de la Mutuelle de la Fonction Publique, de l'INSS et de l'ONPR, là où leurs agences n'existent pas encore; ✓ Mise en place d'un site Web en vue d'une consultation électronique en temps réel de la situation des traitements des dossiers par les fonctionnaires partout dans le pays, sans devoir se déplacer ; ✓ Gestion des performances au sein de l'administration publique : les outils ainsi que le guide de gestion des performances se verront adoptés et vulgarisés. Cela va permettre de rentrer dans la gestion axée sur les résultats du sommet jusqu'à la base de l'administration publique burundaise. Les notes attribués, des évaluations pourront désormais être à l'image du travail fourni ; ✓ Intégration dans le logiciel OPEN PRH des données biométriques issues du recensement des fonctionnaires qui va être bientôt organisée. La maîtrise des effectifs et de la masse salariale sera optimale car désormais le logiciel comportera une photo et une empreinte digitale de chaque fonctionnaire ; ✓ Moderniser les archives par la mise en place d'un archivage électronique. Cela va permettre une sécurité des dossiers et accès facile aux données de la carrière des fonctionnaires. ✓ Poursuivre le rétablissement dans leurs droits les ayants droit des fonctionnaires décédés en 1972.
<p>➤ <i>Dans le cadre du travail décent</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Stratégie de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et son plan de mobilisation des ressources vont être effectifs ;

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilisation des données de l'enquête nationale de l'emploi ; ✓ L'Observatoire Nationale de l'Emploi et de la Formation : ONEF, (excès main d'œuvre) va être fonctionnel et équipé en outils informatiques et internet pour permettre d'avoir des statistiques régulièrement actualisées du monde du travail et suivi du chômage et des emplois disponibles pour l'orientation des chômeurs sur le marché du travail.
<p>➤ <i>Renforcement et extension de la couverture de la protection sociale</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Comité National de Protection Social (CNPS) et son secrétariat permanent va être fonctionnel ; ✓ Etude de faisabilité d'un fonds d'appuis de la Protection Sociale ; ✓ Poursuite de la vulgarisation en provinces de la PNPS et distribution des CAM pour les familles des vulnérables ; ✓ Un plan stratégique et fonctionnel de la mise en œuvre de la PNPS pour une lutte accrue de la pauvreté contre la population.